

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

BARNAUD

Jean-Pierre

Membre d'EPCI/Metropole du grand paris/Vice-President

Élu(e) ou nommé(e) le : 09/07/2020

Déclaration déposée le : 27/02/2022 16:11:51

Renseignements personnels :

Année de naissance : 27/06/1960

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Centre Européen de Formation à la Production de Films de 01/2014 à 12/2020 Directeur Général Commentaire : le montant retenu est le net imposable	2014 : 118932 € Net 2015 : 118348 € Net 2016 : 118730 € Net 2017 : 118354 € Net 2018 : 119427 € Net 2019 : 119243 € Net 2020 : 119 143 € Net
Employeur : CEFPP de 01/2016 à 01/2022 Directeur Général Commentaire : ██████████	2016 : 118 730 € Net 2017 : 118 354 € Net 2018 : 119 427 € Net 2019 : 119 243 € Net 2020 : 119 143 € Net 2021 : 119 183 € Net 2022 : 134 057 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Logial de 07/2016 à 07/2020 administrateur Commentaire : Je n'ai assisté qu'à une séance pendant la mandature. ██████████ Ma rémunération ne porte que sur l'année 2018. Elle st de 60 euros.	2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 60 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net
Organisme : Logial de 01/2018 à 12/2021 membre du conseil d'administration Commentaire : J'ai démissionné de mes fonctions d'administrateur en 2021.	2018 : 60 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : Association réseau IDEAL information sur le développement, l'environnement et l'aménagement local depuis le 07/2021 Membre du Conseil d'Administration	2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Vice President de la Métropole du Grand Paris de 01/2018 à 12/2020 Commentaire : Les montants retenus est le net fiscal	2018 : 22 699 € Net 2019 : 22154 € Net 2020 : 17 363 € Net
Maire de CHENNEVIERES SUR MARNE de 04/2014 à 12/2020 Commentaire : Le montant retenu est le net fiscal	2014 : 17311 € Net 2015 : 24469 € Net 2016 : 37800 € Net 2017 : 37082 € Net 2018 : 36666 € Net 2019 : 34760 € Net 2020 : 26 530 € Net
Vice-Président du Territoire GPSEA de 01/2017 à 06/2020 Commentaire : La réglementation prévoit, que les indemnités de Vice-Président de la Métropole du Grand Paris ne soient pas cumulables avec celles de Vice-Président d'un EPT, c'est la raison pour laquelle ne figure aucune indemnité au titre de l'EPT à compter de 2018 (je suis Indemnité par la Métropole à compter du 1er Janvier 2018)	2017 : 12653 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net
vice président de la communauté d'agglomération du Haut Val de Marne de 04/2014 à 12/2016 Commentaire : La Communauté d'Agglomération du Haut val de Marne disparaît au 31 décembre 2016.	2014 : 20374 € Net 2015 : 20121 € Net 2016 : 16154 € Net
Conseiller général du val de Marne de 01/2014 à 03/2015 Commentaire : Je n'ai pas été réélu au Conseil Départemental en 2015. J'ai été élu Conseiller Départemental le 27 juin 2021 puis Vice-Président du Conseil Départemental	2014 : 24716 € Net 2015 : 8378 € Net
Vice-Président du Conseil Départemental du Val de Marne de 07/2021 à 07/2021 Commentaire : En tant que Vice-Président du Conseil Départemental, mes premières indemnités m'ont été versées en juillet 2021. Le montant retenu est le net imposable.	2021 : 2 749 € Net

Observations

Je soussigné Jean-Pierre Barnaud certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 27/02/2022 16:11:51

Signature : Jean-Pierre Barnaud